

**Nom du produit:** EVADE (TM) Herbicide**Date de révision:** 2013/07/18**Date d'impression:** 18 Jul  
2013

Dow AgroSciences S.A.S. vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### 1.1 Identificateurs de produit

**Nom du produit**

EVADE™ Herbicide

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées**

Produit phytosanitaire

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ**

Dow AgroSciences S.A.S.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Marco Polo, Bâtiment B  
B.P. 1220  
790 Avenue du Docteur Donat  
ZAC du Font de l'Orme 1  
06254 MOUGINS CEDEX  
France

Information aux clients:

(0) 493 95 60 00

[SDSQuestion@dow.com](mailto:SDSQuestion@dow.com)

### 1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**

0033 388 736 000

**Contact local en cas d'urgence:**

00 33 388 736 000

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59

## Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Xi	R38	Irritant pour la peau.
	R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
N	R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon les Directives CE

#### Symbole de danger:

Xi - Irritant  
N - Dangereux pour l'environnement

#### Risques particuliers:

R38 - Irritant pour la peau.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

#### Conseils de prudence:

S24 - Éviter le contact avec la peau.

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S37 - Porter des gants appropriés.

S57 - Utiliser un moyen de confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu environnant.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## 2.3 Autres Dangers

Pas d'information disponible.

## Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélange

Ce produit est un mélange.

No.-CAS / No.-CE / Index	No REACH	Quantité	Composant	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
<b>No.-CAS</b> 57213-69-1 <b>No.-CE</b> 260-625-1	—	8,2 %	Sel de triéthylamine du triclopyr	Flam. Liq., 3, H226 Met. Corr., 1, H290 Acute Tox., 4, H302 Eye cor/irr, 1, H318 Skin Sens., 1, H317
<b>No.-CAS</b> 81406-37-3 <b>No.-CE</b> 279-752-9 <b>Index</b> 607-272-00-5	—	2,9 %	fluroxypyr-meptyl (ISO)	Aquatic Acute, 1, H400 Aquatic Chronic, 1, H410
<b>No.-CAS</b> Non disponible <b>No.-CE</b> 918-811-1	01- 2119463583- 34	< 10,0 %	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène	Asp. Tox., 1, H304 STOT SE, 3, H336 Aquatic Chronic, 2, H411
<b>No.-CAS</b>	—	< 10,0 %	Alcohols, C12-15,	Eye cor/irr, 1, H318

68131-39-5 <b>No.-CE</b> 500-195-7			ethoxylated	Aquatic Acute, 1, H400
<b>No.-CAS</b> 68585-47-7 <b>No.-CE</b> 271-557-7	—	< 5,0 %	Sulfuric acid, mono-C10-16- alkyl esters, sodium salts	Skin cor/irr, 1, H314 Eye cor/irr, 2, H319
<b>No.-CAS</b> 34590-94-8 <b>No.-CE</b> 252-104-2	—	< 5,0 %	Éther monométhylque du dipropylèneglycol #	Non classé.
<b>No.-CAS</b> 69029-39-6 <b>No.-CE</b> Polymère	—	< 1,0 %	Alkoxyate d'alkylphénol	Eye cor/irr, 2, H319 Aquatic Chronic, 2, H411

<b>No.-CAS / No.-CE / Index</b>	<b>Quantité</b>	<b>Composant</b>	<b>Classification 67/548/CEE</b>
<b>No.-CAS</b> 57213-69-1 <b>No.-CE</b> 260-625-1	8,2 %	Sel de triéthylamine du triclopyr	R10; Xn: R22; Xi: R41; R43
<b>No.-CAS</b> 81406-37-3 <b>No.-CE</b> 279-752-9 <b>Index</b> 607-272-00-5	2,9 %	fluroxypyr-meptyl (ISO)	N: R50, R53
<b>No.-CAS</b> Non disponible <b>No.-CE</b> 918-811-1	< 10,0 %	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène	Xn: R65; R66, R67; N: R51/53
<b>No.-CAS</b> 68131-39-5 <b>No.-CE</b> 500-195-7	< 10,0 %	Alcohols, C12-15, ethoxylated	Xi: R41; N: R50
<b>No.-CAS</b> 68585-47-7 <b>No.-CE</b> 271-557-7	< 5,0 %	Sulfuric acid, mono- C10-16-alkyl esters, sodium salts	Xi: R38, R41
<b>No.-CAS</b> 34590-94-8 <b>No.-CE</b> 252-104-2	< 5,0 %	Éther monométhylque du dipropylèneglycol#	Non classé.
<b>No.-CAS</b> 69029-39-6 <b>No.-CE</b> Polymère	< 1,0 %	Alkoxyate d'alkylphénol	Xi: R36; N: R51, R53

# Substance(s) avec une valeur limite d'exposition professionnelle.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.  
Voir la section 16 pour le texte complet des phrases R.

## Section 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**Ingestion:** Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe «Description» de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (affection respiratoire réactionnelle). Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent aider. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

Une exposition excessive répétée peut aggraver une maladie pulmonaire préexistante.

## Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Fluorure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le

personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

## Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

## Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

**Autres précautions:** Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Les déversements de ces produits organiques sur des matériaux d'isolation fibreux et chauds peuvent conduire à une baisse des températures d'auto-inflammation, entraînant éventuellement une combustion spontanée.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Veuillez consulter l'étiquette du produit.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Sel de triéthylamine du triclopyr	Dow IHG	VME	2 mg/m <sup>3</sup> D-SEN
fluroxypyr-meptyl (ISO)	Dow IHG	VME	10 mg/m <sup>3</sup>
Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène	DNEL-Travailleur:	Cutané - Systémique à Long Terme.	12,5 mg/kg bw/jour
	DNEL-Travailleur:	Inhalation - Systemique à Long Terme	150 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL-Consommateur:	Cutané - Systémique à Long Terme.	7,5 mg/kg bw/jour
	DNEL-Consommateur:	Inhalation - Systemique à Long Terme	32 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL-Consommateur:	Oral - Systémique à Long Terme.	7,5 mg/kg bw/jour
Éther monométhyle du dipropylène glycol	VLEP UE	VME	308 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm PEAU
	France	VME	308 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm PEAU Valeur réglementaire contraignante (VRC)
	ACGIH (USA)	VME	100 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VLE	150 ppm PEAU
Alkoxylate d'alkylphénol	Dow IHG	VME	2 mg/m <sup>3</sup>

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation « PEAU » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

La notation « D-SEN » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité de provoquer une sensibilisation cutanée, d'après les données obtenues chez les humains et les animaux.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Les lunettes de sécurité avec écrans latéraux doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**-Protection des mains:** Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Viton. Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant: filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols, type AP2.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

#### Mesures techniques

**Ventilation:** Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Rouge ou brun
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Inodore
pH	9,1 (@ 1 %) <i>Electrode de pH</i> (suspension aqueuse 1%)
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Aucune donnée d'essais disponible.
Point d'éclair - coupelle fermée	79 °C <i>Méthode A9 (CF) de la CE</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H <sub>2</sub> O=1)	1,01 20 °C/4 °C <i>Digital Density Meter (Oscillating Coil)</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	Émulsion
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.

<b>Température d'auto-inflammation</b>	<i>Méthode A15 de la CE</i> Aucun(e) en-dessous de 400°C
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	23,8 mPa.s @ 20 °C
<b>Viscosité cinématique</b>	23,5 mm <sup>2</sup> /s @ 20 °C
<b>Propriétés explosives</b>	Non <i>CEE A14</i>
<b>Propriétés comburantes</b>	Non

## 9.2 Autres informations

<b>Densité du liquide</b>	1,017 g/cm <sup>3</sup> @ 20 °C <i>Densimètre numérique</i>
<b>Tension superficielle</b>	28,0 mN/m @ 25 °C <i>Méthode A5 de la CE</i>

## Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

**10.4 Conditions à éviter:** À des températures élevées, certains composants de ce produit peuvent se décomposer.

**10.5 Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.

## Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Ingestion

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Comme produit: DL50, rat > 5.000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

##### Risque d'aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

##### Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

DL50, rat > 5.000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

##### Inhalation

Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et aux poumons. Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central.

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

#### Dommage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une légère irritation des yeux. Des lésions cornéennes sont peu probables.

#### Corrosion / irritation de la peau



Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

### Sensibilisation

#### Peau

A révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

#### Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

### Toxicité à doses répétées

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Sel de triéthylamine du triclopyr. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins.

### Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

### Toxicité pour le développement

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

### Toxicité pour la reproduction

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Triclopyr. Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

### Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

#### Toxicologie des composants - Sel de triéthylamine du triclopyr

Inhalation	CL50, 4 h, Aérosol, rat > 2,6 mg/l
------------	------------------------------------

Inhalation	Concentration maximale possible. Pas de mortalité à cette concentration.
------------	--

#### Toxicologie des composants - Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr

Inhalation	Concentration maximale pouvant être atteinte.. Pas de mortalité à cette concentration. CL50, Poussière, rat, mâle et femelle > 1,16 mg/l
------------	--

#### Toxicologie des composants - Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène

Inhalation	Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.
------------	--

Inhalation	Pour un ou des produits semblables: CL50, 4 h, Vapeur, rat > 4,688 mg/l
------------	---

Inhalation	Concentration maximale pouvant être atteinte..
------------	--

#### Toxicologie des composants - Ether monométhylique du dipropylèneglycol

Inhalation	Pas de mortalité à cette concentration. CL50, 7 h, Vapeur, rat 3,35 mg/l
------------	--

## Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Matière très toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 inférieures à 1 mg/L pour les espèces les plus sensibles). Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

#### Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

Comme produit: CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en dynamique, 96 h: 13,2 mg/l

#### Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h: 4,91 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Inhibition du taux de croissance, 72 h: 0,806 mg/l

CE50r, Lemna gibba, Inhibition de la croissance, 7 jr: > 93,1 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 2250 mg/kg poids corporel.

DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles): > 208,8 ug/abeille

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles): > 200 ug/abeille

**Toxicité pour les organismes résidant dans le sol**

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr: 1.444 mg/kg

**12.2 Persistance et dégradabilité**Données pour le composant: Sel de triéthylamine du triclopyr

|| Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Triclopyr. En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Données pour le composant: fluroxypyr-meptyl (ISO)

|| Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices de l'OCDE/EC.

**Stabilité dans l'eau (demi-vie):**

|| 454 jr

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
32 %	28 jr	Test OCDE 301D	Manqué

|| Demande théorique en oxygène: 2,2 mg/mg

Données pour le composant: Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène

|| Ce produit est intrinsèquement biodégradable. Il atteint plus de 20 % de biodégradation dans les tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Données pour le composant: Éther monométhylque du dipropylèneglycol

|| Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultiment, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
75 %	28 jr	Test OCDE 301F	Réussi

Données pour le composant: Alkoxyate d'alkylphénol

|| En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**Données pour le composant: Sel de triéthylamine du triclopyr

|| **Bioaccumulation:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Triclopyr. Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Données pour le composant: fluroxypyr-meptyl (ISO)

|| **Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

|| **Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 5,04 Mesuré

|| **Facteur de bioconcentration (FBC):** 26; Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); Mesuré

Données pour le composant: Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène

|| **Bioaccumulation:** Pour un ou des produits semblables: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

Données pour le composant: Éther monométhylque du dipropylèneglycol

|| **Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

|| **Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 1,01 Mesuré

Données pour le composant: **Alcoxylate d'alkylphéno**

|| **Bioaccumulation:** Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire. Peut mousser dans l'eau.

**12.4 Mobilité dans le sol**Données pour le composant: **Sel de triéthylamine du triclopyr**

|| **Mobilité dans le sol:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s), Triclopyr., Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Données pour le composant: **fluroxypyr-meptyl (ISO)**

|| **Mobilité dans le sol:** Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

|| **Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 6.200 - 43.000 **Constante de la loi d'Henry (H):**  $5,5^E+00 \text{ Pa}^* \text{m}^3/\text{mole}$ . Mesuré

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène**

|| **Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

Données pour le composant: **Éther monométhyle du dipropylène glycol**

|| **Mobilité dans le sol:** Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit., Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

|| **Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 0,28 Estimation

|| **Constante de la loi d'Henry (H):**  $1,6^E-07 \text{ atm}^* \text{m}^3/\text{mole}$ ; 25 °C Estimation

Données pour le composant: **Alcoxylate d'alkylphéno**

|| **Mobilité dans le sol:** Pas de données disponibles.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**Données pour le composant: **Sel de triéthylamine du triclopyr**

|| Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

|| Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: **fluroxypyr-meptyl (ISO)**

|| Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

|| Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène**

|| Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

|| Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: **Éther monométhyle du dipropylène glycol**

|| Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

|| Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: **Alcoxylate d'alkylphéno**

|| Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

**12.6 Autres effets néfastes**Données pour le composant: **Sel de triéthylamine du triclopyr**

|| Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n°

|| 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: **fluroxypyr-meptyl (ISO)**

|| Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n°

|| 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène**

|| Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n°

|| 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: **Éther monométhyle du dipropylène glycol**

|| Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n°

|| 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: **Alcoxylate d'alkylphéno**

|| Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n°

|| 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

## Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID

#### 14.1 Numéro ONU

UN3082

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom technique: mélange de fluroxypyr/triclopyr

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 9

#### 14.4 Groupe d'emballage

GE III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Conditions spéciales: Donnée non disponible

Numéro d'identification du danger:90

### ADNR / ADN

#### 14.1 Numéro ONU

UN3082

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom technique: mélange de fluroxypyr/triclopyr

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 9

#### 14.4 Groupe d'emballage

GE III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

### IMDG

#### 14.1 Numéro ONU

UN3082

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Fluroxypyr/Triclopyr mixture

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 9

**14.4 Groupe d'emballage**

GE III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Polluant marin

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Numéro SME: F-A,S-F

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Sans objet

**ICAO/IATA****14.1 Numéro ONU**

UN3082

**14.2 Nom d'expédition des Nations Unies**

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Fluroxypyr/Triclopyr mixture

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Classe de risques: 9

**14.4 Groupe d'emballage**

GE III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

**Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)**

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

**France. Tableaux des maladies professionnelles**Éther monométhyle  
du dipropylèneglycol

Tableau:

84

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pour un usage adéquat et sécuritaire de ce produit, veuillez consulter les conditions d'utilisation stipulées sur l'étiquette.

**Section 16. AUTRES DONNÉES****Mention de danger dans la section 3 «Composition/Informations sur les composants»**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Phrases de risques dans la section Composition

R10	Inflammable.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Révision

Numéro d'identification: 1006004 / 3015 / Date de création 2013/07/18 / Version: 3.0

Code DAS: GF-1122

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

*Dow AgroSciences S.A.S. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de Sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus.*

*Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenu pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*